

Au Conseil communal de Prangins

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis N° 4/02

Concerne: Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Madame Vittoria BIANCHI PALAU, originaire d'Italie.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission permanente du Conseil communal de la législature 1998-2001 chargée d'examiner les demandes d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins, composée de Mmes A.-M. Maeder, A. Fischer, U. André et de M. P. Baumgartner (M. D. Chevalier était excusé) s'est réunie le 23 avril 2001 à la convocation de la Municipalité, pour mieux faire connaissance avec la candidate, ainsi que de sa mère et de son frère, eux aussi demandeurs de la bourgeoisie de Prangins. Madame Vittoria BIANCHI PALAU est tout-à-fait bien intégrée à notre région et à notre village, où elle a fondé sa propre société. Elle parle parfaitement le français.

La nouvelle commission (Mmes. A. Rihs, A. Fischer U. André et MM. D. Chevalier et A. Liechti) réunie le 15 mars 2002, se rallie aux conclusions de la précédente, et, unanime, vous recommande d'accorder la bourgeoisie de Prangins à Madame Vittoria BIANCHI PALAU.

En conséquence

la Commission vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis municipal N° 4/02 concernant la demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins présentée par Mme. Vittoria BIANCHI PALAU, originaire d'Italie

lu le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet,


attendu que ce dernier a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1/ d'accorder la bourgeoisie de Prangins à Mme. Vittoria BIANCHI PALAU, née le 11 novembre 1967, à Gênes, en Italie,
- 2/ de fixer à Fr. 500.- la finance d'agrégation en application des dispositions de l'article 13 du Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Prangins, du 8 mars 1984, modifiée les 21 septembre 1989, 28 novembre 1989 et 18 avril 1996.

Prangins, le 15 mars 2002

Mme. U. ANDRE (rapporteur)


.....

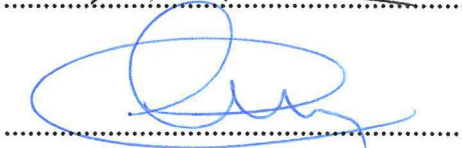
Mme. A. FISCHER


.....

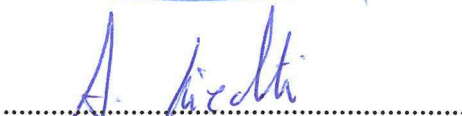
Mme. A. RIHS


.....

M. D. CHEVALIER


.....

M. A. LIECHTI


.....